

**Procès-verbal de la première réunion du
Comité consultatif pour l'enfance en difficulté (CCED)
le mardi 12 avril 2022 à 16 h 30
Salle Nouvel-Ontario et
par l'entremise de Microsoft Teams**

Présences :

André Crépeau	Services canadiens de l'ouïe et président du Comité
Josée Bisson	Conseillère scolaire
Monia Hachez	Réseau communautaire pour enfants
Suzanne Salituri	Présidente du conseil scolaire

Absences motivées :

Sylvie Courchesne	Société de l'aide à l'enfance
Réjeanne Dénomme	École des Affaires et coordonnatrice des programmes techniques d'éducation spécialisée, Collège Boréal
Mark Fraser	Boussole

Membres du personnel :

Tracy Rossini	Directrice exécutive de l'apprentissage
Chantal Lafleur	Directrice du service de l'enfance en difficulté

Invités :

Daniel Bourgeois	Directeur du service des finances et des achats
Céleste Séguin	Intervenante en analyse comportementale appliquée

1. Reconnaissance du territoire, prière et bienvenue

M. Crépeau souhaite la bienvenue à tous. Il récite la reconnaissance du territoire autochtone. Les membres récitent la prière à l'intention de M. André Bidal, président sortant du CSC Nouvelon, décédé le 28 mars 2022.

2. Adoption de l'ordre du jour

Mme Monia Hachez propose, appuyée par Mme Suzanne Salituri, que l'ordre du jour de la première rencontre du 12 avril 2022 soit adopté.

Adoptée

3. Adoption du procès-verbal de la première réunion du 8 février 2022

Mme Monia Hachez propose, appuyée par Mme Josée Bisson, que le procès-verbal du 8 février 2022 soit adopté.

Adoptée

4. Affaires découlant du procès-verbal

Sans objet

5. Mise à jour du Conseil scolaire catholique Nouvelon :

→ Budget révisé 2021-2022

M. Crépeau invite M. Daniel Bourgeois, directeur du service des finances et achats à présenter le budget révisé de 2021-2022.

M. Bourgeois présente le budget révisé de 2021-2022 qui fut présenté au ministère de l'Éducation de l'Ontario (MÉO) le 15 décembre 2021. M. Bourgeois indique que le nombre d'élèves inscrit à notre conseil diminue résultant à une baisse de l'effectif quotidien moyen. Le budget révisé a une diminution de 272 élèves.

Les revenus de fonctionnement total de l'année 2021-2022 sont de 129 084 055 qui est une augmentation surtout liée aux dépenses supplémentaires à cause de la pandémie, mais les subventions EED ont baissé.

M. Bourgeois présente le tableau des revenus.

Il indique que le service de l'enfance en difficulté (EED) reçoit 14% des subventions total.

Il y a une légère augmentation de subvention reçue par le ministère et que le total pour 2021-2022 est 15 088 657 \$.

Le conseil doit reporter le montant calculé pour l'achat de matériel spécialisé qui n'a pas été dépensé au cours de l'année. En août 2021, 683 657 \$ fut reporté et ajouté au 227 796 \$, l'allocation de l'année en cours.

Le conseil va investir 1 058 539 \$ de son budget pour l'enveloppe EED afin de couvrir les dépenses nécessaires.
Les dépenses prévues augmentent à 129 532 084 \$ pour l'année 2021-2022. La répartition des dépenses EED demeure semblable aux années précédentes.

Mme Rossini explique que le conseil n'a pas été obligé à faire des nouvelles demandes SIS durant la pandémie. Le ministère nous a accordé le même montant d'argent avec un petit pourcentage supplémentaire.

Mme Bisson demande si les dépenses reliées à l'accessibilité dans nos écoles et la nouvelle classe distincte à l'É.s. du Sacré-Cœur sortent du budget EED. M. Bourgeois répond que non, que les dépenses d'accessibilité sortent du budget d'installation scolaire et qu'un fond central fut créé afin de construire la nouvelle classe.

M. Crépeau remercie M. Bourgeois de sa présentation.

6. Mise à jour du Service de l'enfance en difficulté et du Service de bien-être et inclusion :

→ Mise à jour du programme « Arrivée à l'école (Entry to School) » dans la région de Sudbury et Algoma.

M. Crépeau invite Mme Céleste Séguin, intervenante en analyse comportementale appliquée (ACA) à faire la mise à jour du programme.

Mme Séguin présente le nouveau programme « Arrivée à l'école » ou « Programme de préparation au début scolaire » qui est financé par le ministère des Services à l'enfance et le ministère des Services sociaux et communautaires. Ce programme tombe sous la gestion du programme ontarien des services en matière d'autisme (POSA). Le fournisseur du service dans la région de Sudbury est Ressources pour l'enfance et la communauté et dans la région d'Algoma c'est Thrive.

Les enfants admissibles qui ont été invités de participer devaient répondre aux critères suivants : doivent avoir un diagnostic d'autisme, sont des jeunes entre 3 ans et 6 ans qui n'ont jamais été inscrits à une école auparavant, mais qui sont inscrits pour l'école en septembre 2022 et sont également inscrits à POSA. Il s'agit d'un programme d'une durée d'un an divisé en 2 parties : les 6 premiers mois sont d'interventions en direct et les 6 derniers mois sont plutôt consultatifs.

Les habiletés à développer durant les 6 premiers mois sont : la communication, le jeu, les interactions sociales, les routines, l'autogestion, la

préentrée académique, l'apprentissage et l'attention. Dans la région de Sudbury, ce service sera offert dans la garderie que l'enfant fréquente. Dans la région d'Algoma, les services seront offerts soit dans un site ou dans la garderie. Les équipes qui vont offrir le service sont composées d'un éducateur/une éducatrice à la petite enfance, un intervenant ACA, et supervisées par un diplômé en analyse comportemental. Les équipes auront également accès aux services d'orthophonies et d'ergothérapeutes au besoin.

Lors des 6 derniers mois, ils visent la transition à l'école. Cet appui peut être fourni par des moyens de consultation et/ou de l'accompagnement, dépendant des besoins de l'enfant.

Les heures de service sont de 3 heures par jour jusqu'à 15 heures par semaine.

Le programme qui a débuté mi-mars a 15 inscriptions dans la région de Sudbury, dont 1 élève de notre conseil et 6 inscriptions dans la région d'Algoma.

Mme Salituri demande si le programme est uniquement pour les francophones. Mme Séguin répond qu'il y a une équipe francophone et une équipe anglophone.

M. Crépeau remercie Mme Séguin de sa présentation.

→ Centre francophone d'évaluation et de ressources de l'Ontario (CFÉRO) et la transition des élèves EED au postsecondaire

Mme Lafleur annonce qu'il y a eu des consultations avec les psychologues scolaires de l'Ontario et que le conseil a dû prendre une décision vis-à-vis la réévaluation des élèves, ayant des diagnostics, de la 12^e année en préparation pour le postsecondaire. Le CFÉRO appuie les élèves lors de la transition au postsecondaire qui au besoin nécessiteraient une réévaluation, tout en collaboration avec les centres d'accessibilité collégiale et universitaire. Le CSCNO a invité les gens du CFÉRO pour rencontrer les personnes-ressources secondaires ainsi que les directions d'écoles afin qu'ils puissent partager leur processus et l'avantage d'une réévaluation du CFÉRO comparé à une évaluation d'un psychomètre, d'une psychométricienne ou d'un psychologue d'un conseil scolaire. Les recommandations des gens du conseil scolaire s'alignent toujours avec le système scolaire élémentaire ou secondaire tandis que les recommandations du CFÉRO et de l'institut collégiaux ou universitaires sont beaucoup plus pertinentes sur la réalité de la vie postsecondaire.

Les parents ont reçu une communication pour connaître la personne-ressource au niveau collégial ou universitaire de leur enfant afin d'entamer le processus. Nous continuerons toutefois d'appuyer nos élèves et leurs

familles dans le processus de transition.

Mme Lafleur partage que le bureau du CFÉRO dans la région de Sudbury se trouve au Collège Boréal.

Mme Salituri demande si la période d'évaluation d'un élève au secondaire est une période de quatre ans puisque les gens de la RAFÉO insistent que l'évaluation soit dans les quatre ans pour que les élèves soient éligibles pour tous les bénéfices. Mme Lafleur répond que la représentante du CFÉRO a indiqué qu'eux collaborent avec les gens de la RAFÉO pour assurer que les élèves soient éligibles pour recevoir les services d'adaptation nécessaires. Chaque demande est évaluée par le CFÉRO afin de déterminer si une nouvelle évaluation de l'élève est requise. Les frais sont aussi couverts.

M. Crépeau demande si les parents reçoivent les informations pertinentes. Mme Lafleur répond que le tout est placé dans le portail parent.

7. Mise à jour du Consortium Centre Jules-Léger (CCJL)

- Rapport du Comité consultatif des parents et de programmes (CCPP), Mme Suzanne Salituri, présidente du conseil scolaire et représentante des conseillers scolaires au CCPP du CCJL

Mme Salituri donne un survol des activités du comité. Lors de la dernière rencontre, il y a eu une présentation de l'école d'application et des services résidentiels. Tous les membres du comité sont présents. Le comité a également décidé d'envoyer une lettre d'appui au ministère portant sur la NPP81. Le CCJL a décidé de développer un plan EED et un guide des parents afin d'assurer une bonne compréhension et communication avec tous.

M. Crépeau remercie Mme Salituri.

- Symposium du CCJL du 11 au 13 mai, premier symposium provincial pour les professionnels de l'éducation qui travaillent avec les élèves ayant des besoins particuliers (<https://ccjl.ca/symposium-du-ccjl-2022/>)

Mme Lafleur annonce que le CCJL anime leur premier symposium et que certains membres du personnel de notre conseil seront présents afin d'assister aux ateliers pour les professionnels de l'éducation.

Mme Salituri remercie Mme Lafleur de la participation des membres du personnel du conseil.

8. Documents

- Infolettre #10 – CCJL
- Dépliant du CFÉRO

9. Levée de la séance

Mme Suzanne Salituri propose la levée de séance, appuyée par Mme Monia Hachez, qui se termine à 17 h 25.

C. c. Stephen Simard, chef régional par intérim, ministère de l'Éducation
Lorraine Mainville, adjointe exécutive, CSC Nouvelon
Services de l'éducation de l'enfance en difficulté